

# 1. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. BASNAGE DE BAUVAL

J'Ai lu dans les Mémoires pour l'histoire des sciences, & des beaux arts les articles qui regardent la nouvelle édition du Dictionnaire universel. Je mets une grande différence entre ce que les Auteurs des Mémoires ont dit de leur chef, & la lettre qui a été insérée dans leur Journal. Je suis forcé de convenir que ces Messieurs m'ont épargné : ils pouvoient dire bien pis sans que je fusse en droit ni de me plaindre, ni de m'offenser. Je leur suis donc encore plus obligé de leurs ménagemens que de leurs éloges, J'espere qu'ils verront un jour, que j'exerce sur moi-même une critique beaucoup plus rigoureuse, & que je reconnois mes fautes avec une docilité qui les convaincra que du moins à cette égard, je n'étois pas indigne de leur honnêteté;

Pour la lettre dont je vous parle, elle est écrite dans un tout autre esprit. Je pourrais dire qu'il y entre de l'aigreur, & du chagrin. Mais sans pénétrer plus loin, Mess. les Auteurs des Mémoires en ont assez découvert le motif. Ils nous apprennent qu'elle a été fourée là par l'Imprimeur sans leur participation. La raison est que le Libraire médité une nouvelle édition du Dictionnaire corrigé & retranché; & il veut faire interdire l'entrée du Royaume celle de Hollande. Dans cette vue il s'efforce de la décréter & il tâche d'intéresser la Religion & les Magistrats pour lui fermer le passage. Je doute que cet artifice ait tout le succès qu'il en attend. Quoi qu'il en soit, sans prétendre justifier toutes mes fautes, je vais vous faire voir en deux mots, que ce rigide Censeur a mal choisi ses remarques.

Il falloit, dit-il, ôter toutes les *fautes grossières* qui sont en assez grand nombre dans le Dictionnaire, & au contraire *en y en ajoute de nouvelles*. Après ce début je n'atendois bien à trouver une

[ Page 323]

longue liste de mes bévues. Cependant presque toutes ces censures ne tombent point sur moi. A quel propos continue-t-il, fait-on venir sur la lettre *A* qu'on la nomme *Aleph* chez les Hébreux & *Cliph* chez les Arabes. Cela est de l'Abbé Furetière, & ce n'est tout au plus qu'une érudition mal placée. Mais ce n'est pas une faute à relever. Il traite encore de ridicule cette remarque sur le mot *Abbé*; que ce *terme vient des Moines qui apelloient leur Supérieur* *Abbot*, qui en langue Siriaque signifie *Pere*. Ceci est encore de l'Abbé Furetière. Je ne me glorifie point d'entendre le Siriaque, & si j'avois fait cette faute, je l'aurois copiée dans quelques Auteurs que j'appellerois en garantie. C'est là encore une bagatelle. Ce qu'il appelle un galimathias sur le mot *Confession* où il est dit que la *confection sacramentale est le Sacrement de Pénitence*, est aussi de l'Abbé Furetière, qui devoit savoir le langage de sa Religion.

On me répondra sans doute que m'étant chargé de corriger le Dictionnaire, je ne devois point laisser ces fautes-là. Quand cela seroit vrai, on ne doit pas mettre sur mon compte particulier les fautes d'autrui : mais d'ailleurs je ne me suis point engagé à les corriger toutes ; & encore un coup, ce sont des bagatelles qui ne valent pas la peine d'être remarquées. Il n'en est de même d'une observation sur la particule *A*. Le Censeur Anonyme s'est fort étendu à prouver que *A* n'est qu'une particule, & jamais un article dans notre langue pour marquer le datif. Or 1. L'Abbé Furetière l'a dit dans les mêmes termes ; & cette critique ne me regarde point. 2. Le Censeur dit lui-même qu'il a lu plusieurs grammaires (il devoit dire presque toutes) où *A* est mis au nombre des articles quand il désigne le datif. Par conséquent c'est une question tout au moins problématique, & une minutie grammaticale qu'on ne devoit pas mettre sur le catalogue de mes *fautes grossières*. Si c'est une faute je ne l'ai faite qu'après nos meilleurs Grammairiens, & après Vaugelas. 3. Il est vrai que la Grammaire raisonnée, que l'Auteur cite pour lui, est une autorité que je respecte. Cependant les distinctions subtiles qu'on y apporte ne m'ont point fait changer de sentiment. Je tiens que *Au*, *Aux*, *de*, *des*, sont autant d'articles indéfinis. Peu de gens comprendront que dans ces phrases, Donner un soufflet à Pierre, Insulter au genre humain, *a* & *au* ne soient pas des articles qui marquent le datif. Je persiste donc à le soutenir ; mais sans vou

[ Page 324]

loir quereller personne là-dessus. Je ne suis point de l'humeur du Philosophe Timotée, qui paria sa barbe contre cent écus sur la force d'une syllabe Grecque.

Reste à parler de la Religion ; c'est le point capital, On a voulu allarmer les bons Catholiques, & en cela l'Auteur a cru bien servir les desseins de l'Imprimeur. Mais en vérité les exemples où j'ai fait paroître quelque partialité sont si rares, que pour ramasser ceux que l'on me reproche, il a fallu que l'on ait parcouru le Dictionnaire que dans cette unique intention. Si je les avois aperçus, je les aurois effacés ; car il est vrai que j'ai eu en vue de ne choquer personne. On doit croire que je parle sincèrement puisque dans la définition du mot de *Calviniste*, le nom d'un *Herétique* est demeuré. On peut juger par ce seul exemple, que tout ce qui est injure m'est échappé. Je l'ai dit dans la préface du Dictionnaire ; qu'il n'étoit point question de disputer ; & c'est pourquoi j'ai pris soin de donner à chaque Parti les noms honorables qu'il se donne à lui-même. Si j'ai quelquefois substitué le nom d'*Eglise Romaine* à celui d'*Eglise Catholique*, ce n'étoit point pour lui contester en controversiste, le titre de *Catholique* ; c'est que le nom d'*Eglise Romaine* est le plus ordinaire.

Au reste, jugez-en vous-même, Monsieur. Ceux qui se plaignent gardent-ils bien les règles d'équité qu'ils prescrivent aux autres ? Bien loin de cela le Censeur du Dictionnaire viole jusques dans ses plaintes les loix mêmes qu'il impose d'un air un peu impérieux. Il semble qu'il n'y est point assujéti, quelles ne sont pas faites pour lui. On diroit enfin que les noms honorables lui appartiennent de plein droit & : d'un consentement universel. Pour moi qui n'ai point entrepris un livre de controverse, j'observerai toujours de m'abstenir de termes injurieux. Je souhaite que ceux qui travaillent à reformer le Dictionnaire, agissent dans le même esprit, qu'ils tendent à tout le monde la justice qu'ils exigent des autres. Je les attends là, & peut-être reformerai-je leur travail à mon tour. Je fuis &c. '